

**Délibération n° 2017-71 CTRL en date du 23 novembre 2017
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
procédant à des renouvellements d'inscription et à des radiations au sein du groupe cible
de l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport du directeur du Département des contrôles,

Considérant, d'une part, que doit être renouvelée l'inscription dans le groupe cible de plusieurs sportifs pratiquant des sports individuels ;

Considérant, d'autre part, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de l'Agence de deux sportifs dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié, au motif que l'un d'eux a mis un terme à sa carrière sportive et que l'autre a intégré le groupe cible de sa fédération internationale ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau dont les noms figurent en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 – Sont radiés du groupe cible de l'Agence les sportifs dont les noms figurent en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 54 rectifiée, susvisée.

Article 4 – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 23 novembre 2017.

La Présidente
de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Dominique LAURENT

signé

**Annexe 1 à la délibération n° 2017-71 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 23 novembre 2017 :
Renouvellements d'inscriptions de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Athlétisme	M.	Mame Ibra	ANNE
Athlétisme	Mme	Aurélie	CHABOUDEZ
Athlétisme	Mme	Rouguy	DIALLO
Athlétisme	Mme	Floria	GUEI
Athlétisme	Mme	Eloyse	LESUEUR
Athlétisme	M.	Thomas	MARTINOT LAGARDE
Aviron	M.	Thomas	BAROUKH
Aviron	M.	Guillaume	RAINEAU
Boxe	M.	Mathieu	BAUDERLIQUE
Boxe	M.	Elie	KONKI
Canoë-kayak	M.	Gauthier	KLAUSS
Canoë-kayak	M.	Matthieu	PECHE
Equitation	M.	Roger-yves	BOST
Escrime	Mme	Charlotte	LEMBACH
Escrime	Mme	Caroline	QUEROLI
Escrime	M.	Nicolas	ROUSSET
Gymnastique	M.	Guillaume	AUGUGLIARO
Haltérophilie-musculation	M.	Jean-Baptiste	BARDIS
Haltérophilie-musculation	Mme	Manon	LORENTZ
Haltérophilie-musculation	Mme	Gaëlle	NAYO KETCHANKE
Judo	Mme	Emilie	ANDEOL
Judo	Mme	Priscilla	GNETO
Natation	Mme	Margaux	FABRE
Pentathlon moderne	Mme	Julie	BELHAMRI
Triathlon	Mme	Audrey	MERLE

TOTAL

25

**Annexe 2 à la délibération n° 2017-71 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 23 novembre 2017 :
Radiations de sportifs du groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Aviron	M.	Jérémie	AZOU
Cyclisme	M.	Jimmy	TURGIS

TOTAL

2